



MÉMOIRE DE LICENCE

*Les études de genre en géographie
et leur rôle dans la planification urbaine*

MÉMOIRE DE LICENCE

*Le études de genre en géographie
et leur rôle dans la planification urbaine*

Sommaire

Remerciements

Introduction

La géographie du genre en France

La géographie du genre : origines

Une genèse tardive des études

Un socle de connaissances peu exploité

Les acteurs de l'égalité femmes-hommes sur le territoire

Les instances politiques chargées de l'égalité

Une mobilisation portée par les associations

L'intégration des travaux de genre dans le projet urbain

Apprentissage pédagogique

Apprentissage cognitif

Apprentissage politique

Apprentissage culturel

Apprentissage de l'espace

Conclusion

Remerciements

J'adresse mes remerciements aux personnes qui m'ont aidée lors de la réalisation de ce rapport d'études.

Pour commencer, je remercie Julie André-Garguilo, qui, en tant que responsable de rapport d'études, m'a guidée et aidée à avancer dans la rédaction de ce dernier.

Je remercie également Fanny Lopez, pour avoir organisé et dispensé le *workshop* inter-années 2018 « (Dé)genrer un espace du commun » à l'Ecole d'architecture de la ville et des territoires, qui m'a permis de trouver un socle de connaissances et de références sur lesquels j'ai basé mes recherches.

Dans le même temps, j'adresse également mes remerciements à Anne Jarrigeon, et Lucille Biarotte pour leurs interventions dans le cadre de ce *workshop*.

Je remercie la plateforme Genre & Ville, qui m'ont fournis les informations nécessaires à la rédaction de ce rapport.



00

INTRODUCTION

« En tant que construction socio-culturelle des rôles féminins et masculins, le genre s’articule à l’espace, qui est aussi une production sociale. Ainsi le genre produit des espaces spécifiques, urbains notamment, tandis que l’espace contribue à produire ou à reproduire matériellement les différences et les dominations de sexe. »

Cécile Gintrac, Matthieu Giroud
Villes contestées, pour une géographie critique de l'urbain.
Paris, Les Prairies Ordinaires, 2014.

Introduction

1. Ann Oakley, *Sex, Gender and Society*, Londres, Temple Smith, 1972.

2. Joan W. Scott, *Gender and the Politics of History*, New-York, Columbia University Press, 1988.

3. Susan Hanson, « Geography and Feminism : worlds in collision ? », *Annals of the Association of American Geographers*, 1992.

La notion de genre émerge dans les années 1970, avec la sociologue britannique Ann Oakley qui pour la première fois distingue les termes « *sex* » et « *gender* » en suivant la dialectique de Claude Lévi-Strauss « nature/culture »¹. En faisant cela, elle dissocie la dimension sociale des rapports entre les femmes et les hommes, de sa dimension biologique avec laquelle elle est souvent confondue. La notion de « genre » est donc une construction sociale, basée sur des données culturelles et non naturelles. Étudiée en premier lieu dans les domaines des sciences humaines, notamment en sociologie et en anthropologie, le concept est progressivement croisé avec d'autres disciplines.

Elle se développe d'abord dans les pays anglo-saxons, et il faut attendre la fin des années 1980 pour que la discipline commence à prendre de l'ampleur en France. L'historienne Joan W. Scott introduit le terme de « genre » en remettant en question l'approche masculiniste de l'histoire en France². Suite à des études sur le mouvement ouvrier français, elle critique l'androcentrisme dont faisaient preuve nombre d'historien-ne-s qui, dans leurs travaux, allaient jusqu'à totalement invisibiliser le travail des femmes dans la lutte ouvrière et la pensée marxiste dans les années 1970. À partir de ce constat, elle étudie les phénomènes sociaux, historiques, politiques et culturels par le prisme du genre et pointe du doigt les inégalités qui en découlent pour mettre en évidence le rapport de domination qui existe entre hommes et femmes dans la société.

Dans les années 1990, la géographe et présidente de l'*Association of American Geographers* Susan Hanson introduit la notion de genre dans les études géographiques aux Etats-Unis³, et bien que des études et publications aient déjà commencé à se développer dans d'autres pays anglo-

saxons, leur diffusion ne commence véritablement qu'à ce moment. En France, elle apparaît encore plus tardivement, avec les travaux de Jacqueline Coutras en 1996 qui montrent que la ville est construite par des rapports sociaux de sexe qui varient en fonction des cultures et contextes sociaux. En effet, son analyse démontre une différence des déplacements en ville selon les sexes, et cette lecture différente des mobilités se retrouve également dans les rythmes d'activité et les usages du mobilier urbain. Coutras relie ces inégalités au fait que les villes telles que nous les connaissons aujourd'hui sont faites par des hommes, pour des hommes.

Cette forme de ségrégation urbaine conduit à remettre en question le « droit à la ville » introduit par Henri Lefebvre en 1968 dans son ouvrage éponyme⁴. Pour lui, réunir l'ensemble des disciplines est nécessaire à la création d'une « science de la ville » pluridisciplinaire. Il définit une stratégie politique qui propose une réforme générale permettant de retrouver les capacités d'intégration et de participation de la ville en s'appuyant au moment de son étude sur la classe ouvrière. Pour cela il est nécessaire de mettre en œuvre le « droit à la ville » qui correspond au droit à la vie urbaine. Refaire de la ville un lieu de rencontre, de divertissement, pour tous et toutes.

Suite au constat de Coutras sur les inégalités genrées au sein de la ville, et à l'appel de Lefebvre à lutter contre la ségrégation urbaine, les études mêlant les deux commencent à se développer en France. Les centres de recherche français traitent la géographie par le prisme du genre, à travers des publications, séminaires, colloques et interventions ponctuelles au sein des écoles d'architecture et d'urbanisme, mais aussi auprès des instances politiques dont l'intérêt a grandi au cours des dix dernières années.

Le socle de connaissances en gender geography des pays anglo-saxons est solide et les préconisations qui en découlent sont sérieusement prises en considération. C'est moins le cas en France, et il s'agira, dans le cadre de ce rapport d'études, de faire un état de l'art sur le savoir en géographie du genre, ainsi que sur les moyens employés pour l'appliquer au projet urbain, dans le but de comprendre les raisons du retard de la France par rapport à ses voisins anglophones. En premier lieu, nous donnerons la définition de la géographie du genre, ses origines et son apparition dans les recherches françaises. Une fois les bases posées, il sera question de s'intéresser aux acteurs de l'égalité femmes-hommes sur le territoire, afin de déterminer qui a pour rôle de porter le savoir dans le domaine. Cela nous permettra de voir quelles sont les organisations qui s'intéressent réellement aux problématiques du genre dans la conception de l'espace commun, et quelles sont les actions politiques et citoyennes mises en place pour réduire les inégalités entre sexes au sein de la ville. La dernière partie du rapport consistera à identifier à quel moment du projet urbain et territorial interviennent ces acteurs, et comment sont utilisées les connaissances issues des travaux de recherche dans le domaine.

01

LA GÉOGRAPHIE DU GENRE
EN FRANCE

5. *Women and Geography Study Group de l'Institute of British Geography, Geography and Gender : an Introduction to Feminist Geography.* Londres, Hutchison, 1984, 160 p.

La notion de genre est d'abord étudiée en sciences sociales, plus particulièrement en sociologie et en anthropologie puisqu'elle est définie comme une construction sociale basée sur des données culturelles. De ce fait, elle est rapidement croisée avec d'autres disciplines, et nous allons nous intéresser dans cette première partie au moment où les études de genre vont rencontrer celle de la géographie et toutes celles qui en découlent.

La géographie du genre : origines

La géographie du genre est un courant pluridisciplinaire qui intègre la notion de genre dans les études de géographie. Bien que des travaux empiriques aient déjà été opérés dans les années 1970, on peut dater ses prémices aux années 1980 lorsque le groupe d'études *Women and Geography* de l'*Institute of British Geography* théorise sur lien entre la division genrée de l'espace et la séparation conventionnelle entre la sphère publique (associée au travail salarié et majoritairement masculin) et la sphère privée (associée au travail domestique et conventionnellement féminin)⁵. Ces travaux s'inscrivent dans une démarche féministe –c'est d'ailleurs le terme de « *feminist geography* » qui était utilisé en 1984 au moment de la publication de l'ouvrage par *Women and Geography*– car ils visent à démontrer la réalité d'une domination d'un sexe sur l'autre dans la pratique de l'espace public, afin de permettre aux femmes de s'émanciper du système patriarcal. La mise en lumière de la séparation genrée des espaces questionne les construits culturels attribués arbitrairement à chacun des sexes. De ce fait, la discipline s'intéresse aux individus selon leur genre (en tant que construction sociale) plutôt que par leur sexe (les caractéristiques biologiques). En

6. Francine Barthe, Claire Hancock, « Le Genre, constructions spatiales et culturelles » dans *Géographie et Cultures*, 54, numéro thématique, 2005.

effet, l'attribution des genres aux personnes les soumet automatiquement à des conditionnements sociaux liés aux définitions conventionnellement associées aux genres masculin et féminin. La géographie du genre va au-delà de la géographie féministe en incluant la dimension du queer, qui, en interrogeant les représentations des rôles genrés traditionnels, rappelle que les hommes subissent également des « pressions socioculturelles tendant à leur faire adopter certains schémas de masculinité »⁶.

Une genèse tardive de la discipline en France

7. Programme de la réunion de 2001 par l'Association of American Geographers.

L'apparition de la géographie de genre aux Etats-Unis fait suite aux luttes pour l'égalité qui ont lieu dans le pays au cours des années 1960, avec les votes pour l'*Equal Pay Act* (1963) et le *Civil Rights Act* (1964) qui soulèvent une vague militante féministe dans un grand nombre d'Etats. Elle se diffuse dans les pays anglo-saxons, grâce à l'*Association of American Geographers* qui partage ses travaux pendant les réunions annuelles ouvertes aux chercheur-se-s du monde entier. En 2001, celle qui s'est déroulée à New-York comptait une quarantaine de sessions organisées par le groupe *Geographical Perspectives on Women*, la branche de l'AAG spécialisée dans la promotion de la recherche géographique sur les sujets relatifs aux femmes et au genre⁷. Cela correspond presque au double des sessions consacrées au climat, et témoigne de l'importance de cette réflexion dans le monde anglophone. En effet, le genre est considéré comme un thème transversal qui, au-delà du féminisme, recoupe une multitude de sujets politiques, sociaux et culturels en tant qu'il interroge les questions de marginalisation, de harcèlement de rue, de travail, de la place du physique en général, de la structure des ménages, des mobilités, de la

8. Jacqueline Coutras, *Crise urbaine et espaces sexués*. Paris, Armand Colin, 1996, 156 p.

9. Francine Barthe, Claire Hancock, « Le Genre, constructions spatiales et culturelles » dans *Géographie et Cultures*, vol. 54 (numéro thématique), 2005.

10. Christine Chivallon, « Les géographies féministes : un plaidoyer convaincant pour la constitution de connaissances situées » dans *Géographies anglo-saxonnes. Tendances contemporaines*, Berlin, 2001, pp. 57-62.

11. Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe*, Tome I, Paris, Gallimard, 1949, 400p.

religion. Il n'est pas seulement question de la place des femmes dans l'espace commun mais, comme il a été évoqué précédemment, de revoir la dimension du genre dans sa représentation.

En France, ces problématiques sont plus nuancées. Le travail pionnier de la géographe Jacqueline Coutras⁸, dans lequel elle identifie les rapports sociaux sexués comme l'un des facteurs de la crise urbaine des années 1980 et met en lumière les différences d'usages et mobilités entre les sexes dans l'agglomération, est peu reconnu par ses pair-e-s car considéré comme « anecdotique, limité, voire corporatiste »⁹. On reproche à Coutras de ne pas respecter l'universalité dédiée à la discipline scientifique en focalisant ses études sur une seule partie de la population. Pourtant, ces critiques oublient qu'une multitude de travaux scientifiques traitant de « toute » la population sont en réalité focalisés sur sa partie masculine car il est de coutume dans la société de confondre « universel » et « masculin ».

Pour expliquer pourquoi le genre n'a pas la même place dans la géographie française que dans celle anglophone, l'anthropologue et géographe Christine Chivallon affirme que son « mode de pensée fondé sur l'importance de l'appartenance communautaire [est] en contradiction directe avec la pensée française, universaliste [...] »¹⁰. Elle rappelle que cet universalisme « à la française » est réticent à admettre l'existence de groupes différents d'un modèle unique du citoyen –le jeune homme blanc hétérosexuel et en bonne santé– à partir duquel tous les constats sont effectués, un sujet déjà abordé par Simone de Beauvoir dès 1949¹¹.

Un socle de connaissances peu exploité

12. « Le Genre, constructions spatiales et culturelles » dans *Géographie et Cultures*, vol. 54 (numéro thématique), 2005. et « Les Espaces des masculinités », *Géographie et Cultures*, vol. 83 (numéro thématique), 2012

13. Marianne Blidon. « Jalons pour une géographie des homosexualités » dans *L'Espace géographique*, vol. 37, (n°2), 2008, pp. 175-189.

14. Stéphane Leroy, « La possibilité d'une ville. Comprendre les spatialités homosexuelles en milieu urbain » dans *Espaces et sociétés*, vol. 139 (n°4), 2009, pp. 159-174.

15. Yves Raibaud, « La ville durable creuse des inégalités » dans *Le Journal du CNRS*, 2015.

À partir des années 2000 les études et publications se multiplient, de même que les démarches de sensibilisation auprès des architectes et futurs praticiens sous la forme de colloques, de conférences, d'interventions ponctuelles et de workshops. Par exemple, la revue *Géographie et Cultures* a publié entre 2005 et 2012 deux numéros thématiques regroupant une série d'articles sur la question du genre¹². En outre, les travaux d'Yves Raibaud et Kamala Marius-Gnanou « Masculin Féminin, questions pour la géographie » à l'université Michel-de-Montaigne à Bordeaux ont donné lieu à un colloque qui s'est par la suite transformé en une biennale internationale du même nom ayant eu lieu à Rennes, Grenoble puis Angers entre 2010 et 2014. Les travaux sur les communautés gays, lesbiennes, bi et trans qui ont lieu à la fin des années 2000 en France ont leur place dans les études de genre en géographie, portés en majorité par des géographes français-e-s et les sociologues de la ville tel-le-s que Marianne Blidon, sociologue, qui pose les bases de la géographie des homosexualités en France¹³ ou Stéphane Leroy qui intègre la notion à des réflexions du domaine de l'urbanisme¹⁴. En dépit de l'intérêt grandissant pour les études de genre au cours des vingt dernières années, les inégalités sociales qui y sont liées sont considérées moins importantes aux yeux des politiques, en comparaison avec notamment la question du développement durable. Comme l'illustre Yves Raibaud, géographe et maître de conférences HDR à l'Université Bordeaux Montaigne, dans ses travaux sur la ville de Bordeaux : « on [éteint] de bonne heure les éclairages de rue pour faire des économies tandis qu'on éclaire et arrose abondamment des stades, considérés comme nécessaires à l'attractivité des métropoles et fréquentés [majoritairement] par des hommes »¹⁵. La priorité est donnée à des questions de développement

16. Nicole Mosconi, « Le Genre, la ville » dans *Travail, genre et sociétés*, vol. 1 (n°33), 2015, pp. 23-28.

durable, mais on voit bien que même au sein des initiatives prises au nom de toute la population, il y a un rapport de domination d'un sexe sur l'autre.

Cela peut être expliqué, et Nicole Mosconi, professeure émérite en Sciences de l'Éducation à Paris Ouest-Nanterre, affirme dans l'un de ses articles que « la ville semble ainsi doublement produite par des hommes aveugles aux inégalités sexuées, comme réalité matérielle et comme objet de connaissance »¹⁶. En d'autres termes, tant que les concepteurs ne seront pas sensibles aux inégalités exercées entre les sexes dans l'espace public, les connaissances à ce sujet ne pourront être exploitées.

02

LES ACTEURS DE L'ÉGALITÉ
FEMMES-HOMMES SUR
LE TERRITOIRE

« La Charte comporte 30 articles intéressant tous les domaines d'actions des collectivités territoriales en tant qu'employeur, donneur d'ordre, prestataire de services... Elle énonce les droits, cadre juridique et politique, et précise les principes et outils nécessaires à sa mise en oeuvre concrète et progressive :

- Le Principe d'une représentation et d'une participation équilibrée des femmes et des hommes dans toutes les sphères de prise de décision (politiques, administratives, syndicales...).
- - La prise en compte de la lutte contre les autres facteurs de discrimination (origine, langue, orientation sexuelle, convictions politiques, religieuses, handicap, ...).
- - Le principe de l'élimination des stéréotypes sexués qui influencent les comportements et les politiques développées par les autorités locales.
- - Le principe de l'intégration du genre dans l'ensemble des activités, politiques et financements (y compris le budget) développés par la collectivité en tant qu'employeur, donneur d'ordre, prestataire de service, aménageur ...

Pour assurer la mise en oeuvre de ces engagements, chaque signataire rédige un Plan d'action pour l'égalité qui fixe les priorités, les actions et les ressources nécessaires à sa réalisation. »

Extrait de la *Charte Européenne pour l'Égalité des femmes et des hommes dans la vie locale*, 2006.

Les diverses études et recherches menées en géographie du genre ont produit un socle de connaissances non négligeable donnant les clés pour réduire les inégalités entre hommes et femmes sur le territoire. Ce savoir nécessite toutefois d'être porté, et nous allons nous intéresser dans cette seconde partie aux principaux acteurs qui se sont engagés à le faire.

Instances politiques chargées de l'égalité

17. Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, 2006.

En 1995, l'Union Européenne promeut le *Gender Mainstreaming*, suite à la conférence de l'ONU sur les femmes à Pékin. Deux ans plus tard, le *Traité d'Amsterdam*, qui inclut l'objectif de créer un « espace de liberté, de sécurité et de justice », fait de la prise en compte d'une égalité femmes-hommes au sein du territoire une nécessité.

Mais il faut attendre dix ans pour que la question du genre ne soit recoupée avec la question du territoire. En 2006, la *Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale* est publiée et affirme que les « collectivités territoriales [...] ont une responsabilité et un rôle majeurs à jouer pour favoriser une société plus égalitaire »¹⁷. Produit par le Conseil des Communes et Régions d'Europe, ce texte est une réelle invitation adressée aux collectivités locales à s'engager publiquement pour l'égalité des sexes. Il est le fruit d'un consensus européen et soutenu par la Commission Européenne.

La Charte comporte trente articles destinés principalement aux collectivités locales en énumérant leurs domaines d'action (en tant qu'employeur, donneur d'ordre et prestataire de services, aménageur, entre autres). Elle énonce leurs droits, dans les cadres juridiques et politiques en précisant les principes et outils nécessaires à sa mise en oeuvre. En prenant connaissance de cette charge, les collectivités s'engagent à

respecter la représentation et la participation équilibrée des femmes et des hommes dans les instances décisionnelles. Elles doivent respecter les principes de parité, en s'engageant à éliminer les stéréotypes sexués présents dans l'espace public, en intégrant la dimension du genre dans l'ensemble des activités, la gestion du budget et de l'administration. La charte prend également en compte les autres formes de ségrégation, et lutte contre les discriminations sur l'origine, la langue, l'orientation sexuelle, les convictions politiques, religieuses et le handicap. Afin de garantir la mise en œuvre de ces engagements, elle demande à ce que chacun des signataires rédige son plan d'action fixant explicitement les priorités, les actions et les ressources nécessaires –et mises à disposition– afin que le projet soit réalisé.

Elle met en avant une chose : les collectivités territoriales sont l'échelon de gouvernance le plus proche du citoyen. Elles sont donc les plus à-même de traiter le sujet des inégalités entre les hommes et les femmes au sein de leur territoire. La réalité est quelque peu différente ; en effet, si l'appel est entendu, peu d'opérations et interventions sont mises en place avec l'appui de l'Etat.

Une mobilisation majoritairement portée par les associations

En France, ce sont les associations qui militent le plus à ce sujet. Cela est dû au fait que les populations se sont appropriées la question du genre, alors qu'elle n'était autrefois traitée que par une poignée de scientifiques issus des branches de la sociologie et l'anthropologie. Ainsi, le spectre s'élargit, comme il a pu être observé au cours des dernières années avec les mouvements LGBTQ+, les questions de transidentité, et la génèse du queer comme mouvement visant à s'émanciper des conventions hétéronormées et vis-à-vis de la domination hétéropatriarcale (genre masculin et

18. *Rapport d'activité 2017, Genre & ville, 2017.*

hétérosexualité dominant les autres genres et orientations sexuelles).

Parmi ces associations, le réseau de recherche-action Genre & Ville est particulièrement actif. Fondée en 2012 par Pascale Lapalud, urbaniste et designer, avec Chris Blache, consultante en socio-ethnographie, cette plateforme d'innovation urbaine « visant à développer un corpus de savoir sur la question des identités et de l'espace (public comme privé) et de diffuser ces savoirs afin de réaliser un travail de sensibilisation auprès des collectivités locales, des institutions et des différents publics »¹⁸. Elle est la plus importante des associations françaises dans ce domaine, et puise sa force dans la pluridisciplinarité dont elle bénéficie. En effet, la sensibilisation aux questions d'égalité dans l'espace public fait partie des opérations effectuées par Genre & Ville dans le cadre de leurs interventions. Elle plusieurs expert-e-s dans de nombreux domaines (urbanistes, sociologues, architectes, artistes), c'est pourquoi ses membres sont à-même de répondre aux différentes questions historiques et territoriales par le prisme du genre. Cela leur a permis de créer « socle de données générées » qu'il sera par la suite exploitable afin de pérenniser et faire évoluer les projets.

À travers deux types d'actions menées par cette association, il sera possible d'analyser la place accordée aux études de genre au moment du développement du projet urbain. Il s'agit d'une part du programme PASsSaGEGs (Programme d'Actions Sensibles au Genre et Espaces) mis en place en 2015 dont le principe réside dans un travail participatif dans des villes pilotes (Villiers le Bel, Paris, Nantes, Floirac et Aubervilliers) dans lesquelles la plateforme instaure des outils pour une égalité de genre, dans leur aménagement ainsi que dans leur animation. Et d'autre part, le collectif les MonumentalEs qui a pour mission d'intégrer de nouvelles dimensions (dont celle du genre) dans les aménagements publics de la ville de Paris depuis 2014.



03

L'INTÉGRATION DES TRAVAUX DE
GENRE DANS LE PROJET URBAIN

19. Sophie Louargant, « Penser la métropole avec le genre » dans *Travail, genre et sociétés*, vol. 1 (n°33), 2015, p. 49-66.

Dans son article « Penser la métropole avec le genre »¹⁹ Sophie Louargant distingue cinq apprentissages nécessaires dans la mise en œuvre de dispositifs permettant l'intégration des principes d'égalité femme-homme à la conception de l'espace public. Dans le cadre de ce rapport, ces cinq points serviront de grille de lecture pour comprendre à quel moment les travaux de genre intègrent le projet urbain, et seront illustrés par les diverses actions menées par la plateforme Genre & Ville.

« Apprentissage pédagogique du genre » Un travail de sensibilisation en amont

20. *Cahier des charges pour des logements égalitaires* (ANRU) et *Cahier des charges pour un aménagement urbain égalitaire* (Villiers le Bel).

Ce que Louargant définit comme un « apprentissage pédagogique du genre » s'apparente à un travail de sensibilisation des acteurs du développement urbain, afin de « saisir les enjeux, les objets et les outils à développer » en vue de la construction d'un espace commun non dominé par un genre plus qu'un autre.

Genre & Ville développe, dans cette idée, des projets plus théoriques, avec la production de documents adressés aux professionnels de l'urbanisme, ainsi que les élu-e-s. Jusqu'alors il n'existait pas encore de travail permettant aux maîtrises d'œuvres et maîtrises d'ouvrage dans leurs projets pour les accompagner avec des préconisations techniques sur des projets plus égalitaires. Parmi elles, deux guides référentiels pour l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine et la commune de Villiers-le-Bel²⁰. En 2016, Genre et Ville est sollicitée par la ville de Brive (19) afin d'effectuer une « étude jeunesse » qualitative et quantitative après avoir pris connaissance de celle déjà effectuée un an plus tôt à Aubervilliers. L'enquête cible les pratiques sportives des jeunes de la ville, et sépare les groupes en fonction de

21. Entre autres, à l'École d'architecture Marne La Vallée dans le cadre du *workshop* inter-années « (Dé)genrer un espace du commun » organisé par Fanny Lopez. Ainsi qu'à Sciences Po, dans le cursus politiques de la ville dans le programme de Renaud Epstein. Puis à l'École d'Urbanisme Paris Est Créteil.

leur genre. Cela met en lumière des différentiels important dans l'accès des jeunes filles et jeunes garçons aux espaces publics et aux activités qui y sont liées.

Au cours des dernières années ont eu lieu des interventions ponctuelles dans les établissements d'enseignement supérieur²¹. De nombreux colloques ont été organisés dans vingt villes de France, ainsi qu'un séminaire en partenariat avec la Mairie de Paris le 13 Octobre 2013 au Pavillon de l'Arsenal. Il s'agit d'un travail de sensibilisation au genre et de réflexion sur une transformation de l'espace public auprès des concepteurs de la ville de Paris.

« Apprentissage cognitif »

Observation du territoire par le prisme du genre et ses inégalités

L'apprentissage cognitif vise à enseigner comment observer le territoire par le prisme du genre et de manière transversale, pour mettre en lumière les inégalités et la production genrée rencontrées dans l'espace. Comment est-il utilisé, et par qui, quels sont les dispositifs qui appuient la ségrégation genrée dans l'espace public. L'apprentissage cognitif consiste à analyser systématiquement l'espace dans lequel on évolue, avec une approche transversale par le biais d'une analyse sociale, historique, économique, culturelle, politique. Il apprend comment appréhender l'espace non plus de manière objective et passive, mais avoir un regard critique sur l'espace et comment il est conçu afin d'identifier ce qui est nécessaire d'être changé.

Dans le cadre du programme PASsSaGEs, la première étape consiste toujours à définir une « typologie du territoire » en faisant collaborer une équipe d'experts avec équipes en charge du développement et de l'aménagement urbain ou

territorial (PLU, PRU) et des zones rurales. Ainsi, collectivités et professionnel-le-s du genre travaillent ensemble, un parti éduque l'autre sur les différentes formes d'espaces qui existent, et l'autre transmet ce savoir afin de le pérenniser.

« Apprentissage politique »

Mobilisation des instances politiques pour appuyer les projets

Dans la conception du projet urbain, les instances politiques jouent un rôle majeur. Le principe de l'apprentissage politique est de les mobiliser et les sensibiliser à la question du genre dans la ville, car ce sont les collectivités locales qui ont le pouvoir de faire appel aux expert-e-s en genre. Ces équipes sont chargées de proposer des solutions afin d'intégrer dans les aménagements et leur organisation la dimension de genre (sensibilisation en interne, création de mobilier plus inclusif, événement mémoriel féministe) afin d'appliquer les principes de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes. Aujourd'hui, elle est encore mise de côté, et c'est au rôle des collectivités locales de l'appliquer pour montrer que cette problématique coexiste et interfère avec des celles liées aux métropoles.

Sollicité par la Ville de Paris, le collectif Les MonumentalEs a pour mission depuis 2014 de transformer les places du Panthéon et de la Madeleine, et d'intégrer de nouvelles dimensions (en particulier celle du genre mais aussi de la sécurité dans le cadre de la lutte contre le harcèlement de rue) dans les aménagements publics. Il regroupe plusieurs équipes, dont Genre et Ville, Emma Blanc (paysagiste), Albert & Co (architectes), Ligne BE (bureau d'études), pour « donner plus de place à celles et ceux qui ont envie de vivre dans une ville plus pacifiée, avec moins de voitures et moins de stress. » tel que l'a annoncé Anne Hidalgo, maire de Paris.

« Apprentissage culturel » Éduquer en changeant les représentations sociales sexistes

Si l'apprentissage pédagogique évoqué plus tôt consiste à sensibiliser la population à la question du genre, elle n'a d'impact que si le public est réceptif. Les représentations sociales sur la place des hommes et des femmes dans la ville sont régies par la « norme masculine » qui, en ne représentant qu'une moitié de la population, tend à invisibiliser toutes les autres. De ce fait, il n'est pas question ici de parler uniquement des femmes, mais bien de rappeler que « féminin et masculin représentent un système » afin d'interroger directement les représentations sociales et culturelles liées à la masculinité et la féminité dans la société. On pourra même élargir la chose et ajouter à l'apprentissage culturel du genre une éducation sur l'homosexualité, non pas comme pratique sexuelle mais en tant qu'une donnée remettant en question les rôles genrés traditionnels. En effet, les études récentes sur le sujet montrent que les hommes subissent également des pressions sociétales et culturelles qui tendent à leur faire adopter un comportement prônant la masculinité comme elle est décrite par la conscience populaire.

Ces questions sont traitées par le collectif par le biais d'ateliers, en ciblant particulièrement les jeunes populations qui, en approchant de la puberté, sont confrontées aux divisions et aux hiérarchisations sexuées dans l'espace public. Sensibiliser les enfants à la question de leur place dans un espace commun, c'est se débarrasser des rôles stéréotypés avant qu'ils ne soient trop ancrés dans les mentalités. Genre & Ville a organisé dans plusieurs villes de France des ateliers éducatifs dans lesquels les enfants pouvaient réaliser des « cartes sensibles » visant à mettre en évidence le fait que les espaces communément associés aux « garçons » sont tout

aussi accessibles aux « filles » et vice-versa. L'idée s'est par la suite étendue à des adultes, notamment dans la commune de Villiers-Le-Bel où de tels ateliers se sont déroulés dans les parcs de la ville.

« Apprentissage de l'espace » Familiariser les citoyen-ne-s avec l'espace du commun

22. Guide méthodologique des marches exploratoires.

Les mécanismes sociaux, culturels, et urbanistiques qui font la ville d'aujourd'hui contribuent à exclure les femmes et les jeunes filles, non seulement de l'espace public, mais aussi des décisions concernant l'urbanisme et l'organisation de la Ville ainsi que de la citoyenneté. Les femmes ne sont pas actrices à part entière de la ville, elles ne contribuent pas suffisamment aux décisions en matière d'aménagement de l'espace public ou d'animation de cet espace. L'idée dans cet apprentissage est de légitimer l'appartenance des femmes à l'espace public. Pour ce faire, Genre et Ville revisite le concept de Marches Exploratoires mises en place par le gouvernement français contre le harcèlement de rue. Les marches exploratoires visent à développer un « modèle participatif à l'intérieur duquel les femmes trouvent ainsi un espace d'expression et de propositions concrètes, qui répondent à leurs attentes légitimes »²².

04

CONCLUSION

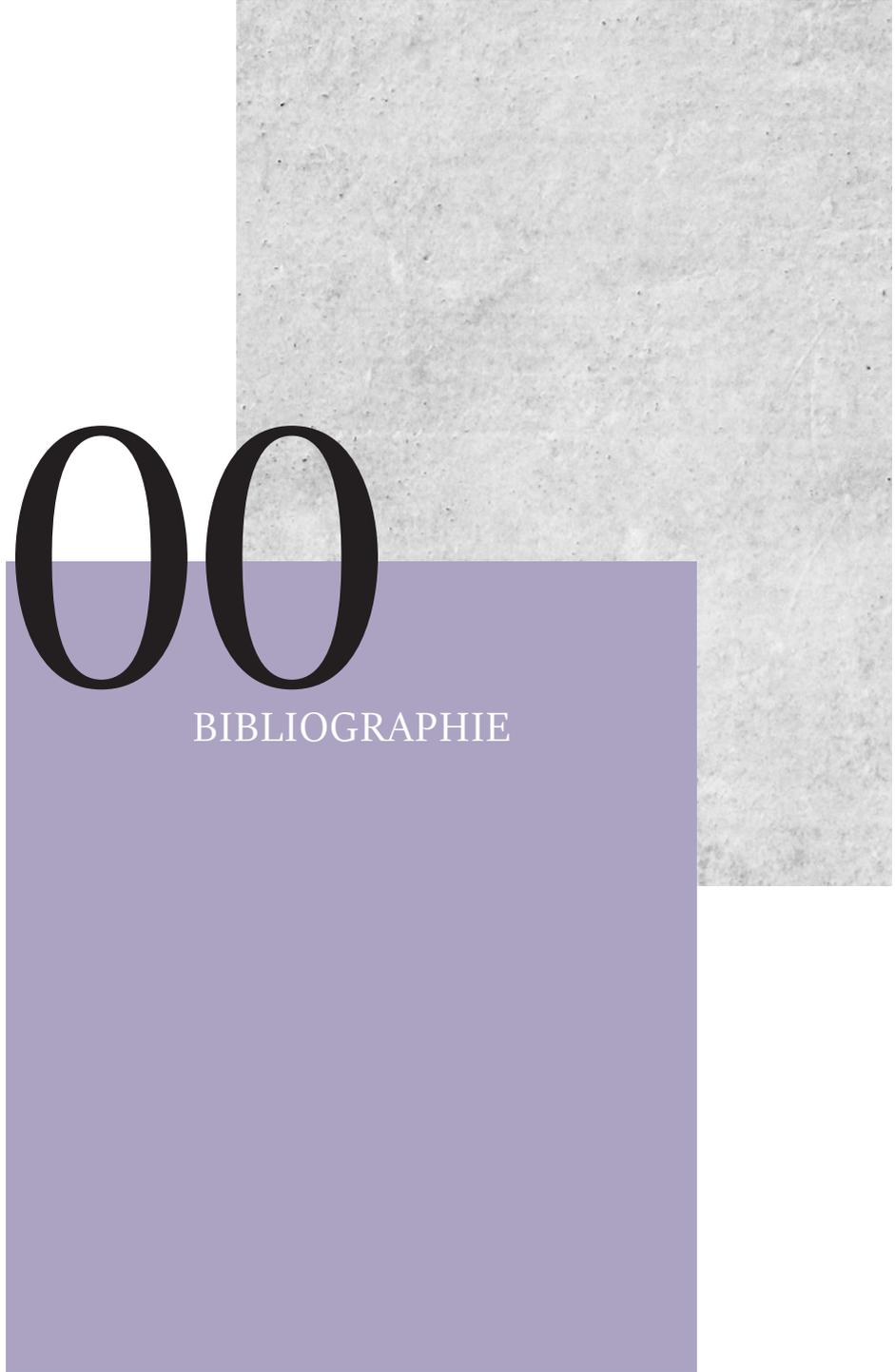
Conclusion

Il faut peu de temps pour que les études de genre, théorisées dans les pays anglo-saxons, ne s'exportent en France. En tant que discipline transversale, elle entre par le biais d'historien-ne-s comme Joan W. Scott qui mettent en évidence le principal problème de la société française des années 1970 sur la question, à savoir son organisation englobante qui, en définissant un modèle à suivre basé sur une partie de la population, tend à invisibiliser toutes les autres. La dimension du genre croise la géographie à la fin des années 1980 mais il faut attendre le début du XXIe siècle pour qu'un socle de connaissances ne se forme réellement. Cependant, il n'est pas exploité comme c'est le cas dans les sociétés anglo-saxonnes, ce qui peut être expliqué par un problème de reconnaissance, dans la mesure où les réflexions françaises ont tendance à reléguer les problématiques autour de la question du genre au second plan par rapport à des sujets jugés « plus importants » tels que le développement durable, par exemple.

Si ces connaissances sont peu considérées par la société, cela est dû au manque d'investissement de la part des institutions politiques. En effet, l'Etat français, dont la place est importante, ne mobilise que très peu de mesures à ce sujet. Malgré le *Traité d'Amsterdam* et la *Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale*, qui, d'une part font de l'égalité femmes-hommes au sein du territoire une nécessité, et d'autre part lancent un appel direct à la mobilisation des collectivités locales, la réalité montre que l'intérêt est encore moindre. Malgré l'existence de travaux sur le sujet susceptibles d'aider les politiques dans leur démarche, peu d'opérations sont observées. La question des moyens se pose ; si la manifestation des réflexions sur le

genre dans les projets est si faible, cela est majoritairement dû à une question de priorité, mais peut-être également au budget alloué par l'Etat à ce domaine.

Il faut se tourner vers les mouvements citoyens pour observer un travail concret. En effet, il a été prouvé que les associations se servent directement des travaux effectués par la communauté scientifique pour mettre en place des actions à différentes échelles. Nous nous sommes intéressés dans le cadre de ce rapport à un réseau qui a la particularité d'ajouter aux citoyens volontaires des scientifiques spécialisés sur la question du genre dans leurs domaines d'études.



00

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie

Ann Oakley, *Sex, Gender and Society*, Londres, Temple Smith, 1972.

Joan W. Scott, *Gender and the Politics of History*, New-York, Columbia University Press (réédition), 1988.

Susan Hanson, « *Geography and Feminism : worlds in collision ?* », *Annals of the Association of American Geographers*, 1992.
Henri Lefebvre, *Le droit à la ville*, Paris, Éditions Anthropos, 1968.

Women and Geography Study Group de l'Institute of British Geography, Geography and Gender : an Introduction to Feminist Geography. Londres, Hutchison, 1984, 160 p.

Francine Barthe, Claire Hancock, « Le Genre, constructions spatiales et culturelles » dans *Géographie et Cultures*, 54, numéro thématique, 2005.

Programme de la réunion de 2001 par l'*Association of American Geographers*.

Jacqueline Coutras, *Crise urbaine et espaces sexués*. Paris, Armand Colin, 1996, 156 p.

Francine Barthe, Claire Hancock, « Le Genre, constructions spatiales et culturelles » dans *Géographie et Cultures*, vol. 54 (numéro thématique), 2005.

Christine Chivallon, « Les géographies féministes : un plaidoyer convaincant pour la constitution de connaissances situées » dans *Géographies anglo-saxonnes. Tendances contemporaines*, Berlin, 2001, pp. 57-62.

Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe*, Tome I, Paris, Gallimard, 1949, 400p.

« Le Genre, constructions spatiales et culturelles » dans *Géographie et Cultures*, vol. 54 (numéro thématique), 2005.
« Les Espaces des masculinités », *Géographie et Cultures*, vol. 83 (numéro thématique), 2012.

Marianne Blidon. « Jalons pour une géographie des homosexualités » dans *L'Espace géographique*, vol. 37, (n°2), 2008, pp. 175-189.

Stéphane Leroy, « La possibilité d'une ville. Comprendre les spatialités homosexuelles en milieu urbain » dans *Espaces et sociétés*, vol. 139 (n°4), 2009, pp. 159-174.

Yves Raibaud, « La ville durable creuse des inégalités » dans *Le Journal du CNRS*, 2015.

Nicole Mosconi, « Le Genre, la ville » dans *Travail, genre et sociétés*, vol. 1 (n°33), 2015, pp. 23-28.

Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, 2006.

Rapport d'activité 2017, Genre & ville, 2017.

Sophie Louargant, « Penser la métropole avec le genre » dans *Travail, genre et sociétés*, vol. 1 (n°33), 2015, p. 49-66.

Cahier des charges pour des logements égalitaires (ANRU) et Cahier des charges pour un aménagement urbain égalitaire (Villiers le Bel).

Guide méthodologique des marches exploratoires.

La notion de genre émerge dans les années 1970, avec la sociologue britannique Ann Oakley qui pour la première fois distingue les termes « sex » et « gender » en suivant la dialectique de Claude Lévi-Strauss « nature/culture ». En faisant cela, elle dissocie la dimension sociale des rapports entre les femmes et les hommes, de sa dimension biologique avec laquelle elle est souvent confondue. La notion de « genre » est donc une construction sociale, basée sur des données culturelles et non naturelles. Étudiée en premier lieu dans les domaines des sciences humaines, notamment en sociologie et en anthropologie, le concept est progressivement croisé avec d'autres disciplines.

On s'intéresse au moment où ces études de genre croisent celles de la géographie, qui regroupe tous les arts relatifs à l'aménagement du territoire par l'être humain.